

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

GRÉGOIRE IX
ET
LA PHILOSOPHIE D'ARISTOTE

PAR M. HAURÉAU

MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Lu dans la séance publique annuelle du vendredi 20 décembre 1872.

MESSIEURS,

Dans le courant de l'année 1210, un concile provincial assemblé dans la ville de Paris, sous la présidence de Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, défend de lire désormais en public les livres d'Aristote sur la philosophie naturelle, et treize clercs, curés, simples prêtres, diacres, sous-diacres, accusés d'avoir puisé dans ces livres le venin d'une abominable hérésie, sont dégradés dans un champ désert, sous les murs de la ville, pour être ensuite envoyés dans la prison de

l'évêque, c'est-à-dire dans une prison perpétuelle, ou bien livrés au bras séculier, c'est-à-dire au bûcher.

Ainsi le concile de Sens, en l'année 1140, avait réprouvé la *Logique* d'Aristote comme suspecte d'avoir inspiré trop de confiance au libre génie de Pierre Abélard. Voici maintenant qu'un autre concile interdit sa *Physique*, complice, dit-on, de bien plus coupables excès. Cinq ans après, en 1215, le cardinal légat Robert de Courson, visitant l'Université de Paris et la trouvant encore émue par les dissensions de quelques philosophes, ajoutera la *Métaphysique* d'Aristote au nombre des livres à jamais supprimés.

Si ces arrêts sont docilement exécutés, que d'efforts perdus ! Il y a quatre siècles, on s'est remis à l'étude, Charlemagne en donnant le conseil et l'exemple ; on s'est remis à l'étude des éléments, des principes de toutes les sciences. Par les ordres du puissant empereur, partout des écoles ont été fondées, et, rentrés en commerce avec l'antiquité profane ou sacrée, les esprits se sont laborieusement dégagés des ténèbres où les avait plongés l'invasion de la barbarie. Alors on les a vus, peu à peu ranimés par les rayons de la vraie lumière, reprendre lentement l'habitude de raisonner et de penser. C'est donc une habitude qu'ils vont perdre encore une fois. Ah ! sans doute les protecteurs timorés de l'orthodoxie religieuse seront enfin délivrés de tous les soucis que leur cause, depuis quatre siècles, l'inquiète philosophie, curieuse de comprendre ce que la foi n'explique pas ; désormais on n'aura plus l'occasion d'argumenter en public sur les données de la raison ou de l'expérience ; après tant de disputes on aura le silence, après tant d'agitations le repos. Mais les ténèbres vont revenir.

Cependant ni la sentence du concile, ni le décret du légat n'ont pu fermer les lieux depuis si longtemps consacrés à l'étude. Comme l'ont voulu cette sentence, ce décret, le nom même d'Aristote ne sera plus prononcé dans les chaires où professent les délégués du chapitre ou de l'évêque ; mais ces chaires peu nombreuses sont toutes comprises dans l'étroite enceinte du cloître Notre-Dame. Sur la rive gauche du fleuve, où le règlement de toute chose appartient à l'autorité plus tolérante et moins redoutée de l'abbé de Sainte-Geneviève, résident beaucoup d'autres maîtres dont la soumission ne doit être ni si complète ni si prompte. L'Église ayant seule le droit d'enseigner, ils sont gens d'Église ; mais, comme ils professent ou les arts ou les sciences, et comme ils ne seraient pas plus capables de faire un cours de logique ou de physique sans Aristote, qu'un cours de grammaire sans Donat ou Priscien, ils estiment que les prélats trop effrayés ont manqué de mesure, et protestent contre les termes de la sentence et du décret. Si les plaintes de leurs écoliers sont encore plus vives, qui s'en étonnerait ? Depuis que les livres d'Aristote lui sont défendus, toute la jeunesse les recherche et jamais elle ne les a tant goûtés. On ne raconte pas, il est vrai, que d'autres bûchers aient été dressés en ce temps-là pour ces lecteurs rebelles de la *Physique* ou de la *Métaphysique* ; il est toutefois constant que dans plus d'une école, au delà du fleuve, les prélats ne furent pas obéis, et qu'il y eut des peines quelconques prononcées contre des coupables.

Ainsi la sécurité des consciences n'est pas, de l'aveu des théologiens, suffisamment garantie ; il y a toujours des sectateurs d'Aristote, qui continuent à répandre ses doctrines, si ce n'est en public, du moins en secret, avec une persistance

que n'a pu vaincre aucune menace. Il se forme alors, parmi les régents de l'Université de Paris, un de ces partis mitoyens qui, se proposant toujours de contenir les partis extrêmes, y parviennent quelquefois. Ces grammairiens, ces philosophes et même ces théologiens modérés blâment d'une seule voix, comme les prélats, les écarts des hérétiques, et cependant ils ne peuvent approuver la dure sentence rendue contre les livres d'Aristote. Considérant, d'une part, les intérêts de la religion, et, d'autre part, ceux de la science, ils croient qu'il n'est pas impossible de les concilier. Ils demandent donc qu'une nouvelle enquête soit faite sur les périls des derniers temps, et que les erreurs signalées en divers écrits d'Aristote soient justement condamnées, si vraiment elles s'y trouvent, mais sans préjudice pour l'étude qui réclame instamment le surplus des livres interdits.

Mais à qui cet appel sera-t-il adressé? Il n'y a pas, en matière d'hérésie, d'autre cour d'appel que la cour de Rome. On écrit donc au pape; on le prie, on le supplie d'intervenir. Le pape régnant était alors Grégoire IX, de la famille des comtes de Segni, un digne neveu d'Innocent III. Plein d'ardeur pour les grands intérêts de l'Église, et capable de beaucoup oser pour les servir, Grégoire IX n'entraît aucunement dans les vues de ces inquisiteurs méticuleux à qui l'étude nouvelle d'une science réputée profane semblait le plus condamnable des excès et le présage des périls les plus redoutables. Le 13 avril 1231, ayant sans doute reçu la nouvelle de quelque infraction récente à l'arrêt du concile, il défend encore de lire en public les livres prohibés, mais en renouvelant cette interdiction il promet de ne pas tarder à en modifier les termes. Quelques jours après, le 20 avril,

il écrit à l'abbé de Saint-Victor et au prieur des frères Prêcheurs de Paris, leur donnant la commission d'absoudre selon les formes canoniques les maîtres et les écoliers qui, depuis l'année 1215, ont encouru quelque peine pour avoir témoigné trop de respect au grand nom d'Aristote (1). Enfin, le 23 avril, sans plus de délais, il adresse la lettre suivante à M^e Guillaume d'Auxerre, archidiacre de Beauvais, à M^e Simon d'Authie, chanoine d'Amiens, ainsi qu'à M^e Étienne de Provins, chanoine de Paris, théologiens renommés, dont on louait également le savoir et la prudence :

« La condition des autres sciences étant de prêter leur ministère à la science des saintes Écritures, les fidèles du Christ ne doivent s'y consacrer que dans la mesure où il est prouvé qu'ils condescendent à la volonté du souverain maître. Si donc il s'y rencontre quelque vicieux mélange dont le venin pourrait altérer la pureté de la foi, que cela soit au loin rejeté. Ainsi la femme d'une éclatante beauté, trouvée dans le nombre des captifs, ne sera pas introduite dans le palais avant qu'on n'ait fait tomber sous le ciseau la superfluité de sa chevelure, et qu'on n'ait rogné ses ongles aigus. Ainsi, pour s'enrichir de la dépouille des Égyptiens, les Hébreux doivent, par les ordres du Seigneur s'emparer de leurs splendides vases d'or et d'argent, et laisser de côté les misérables vases d'airain ou de bois. Ayant donc appris que les livres de philosophie naturelle, interdits à Paris par le concile provincial, passent pour contenir à la fois certaines choses utiles et certaines choses nuisibles, afin que le nuisible

(1) *Notices et Extr. des Manuscrits*, t. XXI, 2^e partie, p. 228.

ne porte pas dommage à l'utile, nous enjoignons formellement à votre prudence, en laquelle nous avons placé notre confiance entière, par cette lettre munie du sceau de l'Apôtre, sous l'invocation du jugement éternel, d'examiner ces livres avec l'attention, la rigueur convenables, et d'en retrancher scrupuleusement toute erreur capable de scandaliser et d'offenser les lecteurs, afin qu'après le retranchement des passages suspects ces livres puissent sans retard et sans danger être pour tout le reste rendus à l'étude.

« Donné au palais de Latran, le IX des calendes de mai, l'an cinquième de notre pontificat (1). »

Cette lettre habile est restée longtemps ignorée. Nous l'avons récemment découverte parmi les pièces que notre confrère M. la Porte du Theil a tirées des archives historiques du Vatican, et dont la réunion forme un des recueils les plus considérables et les plus précieux de la Bibliothèque nationale. Dans les annales ou les savants mémoires d'Égasse du Boulay, de Crévier, de Jean de Launoy, on voyait la *Physique* et la *Métaphysique*, interdites en 1210, en 1215, partout lues et commentées vers l'année 1230, et l'on ne s'expliquait pas comment une prohibition promulguée avec tant d'éclat, en des circonstances si tragiques, si solennelles, avait été vers le même temps oubliée par tout le monde, par l'évêque et par l'official de Paris comme par les maîtres et par leurs écoliers. On apprend aujourd'hui qu'après avoir été seize ans en pleine vigueur, après avoir interrompu seize ans le cours des études, les statuts de 1210 et de 1215 ont été régulièrement abrogés par l'autorité souveraine.

(1) *Notices et Extr. des Manuscrits*, t. XXI, 2^e partie, p. 222.

C'est donc un pape lettré, zélé pour la cause des lettres, qui, malgré les alarmes des prélats français, a remis entre les mains des écoliers de Paris ces deux livres, où commence, où finit toute science, la *Physique* et la *Métaphysique* d'Aristote. Voilà un grand fait qu'il convient de signaler. Au commencement du XIII^e siècle, l'Église est, même en France, presque toute la société intellectuelle; dans le sein de l'Église s'agitent toutes les questions qui concernent l'enseignement, la conduite des esprits; ce sont des clercs et des moines qui combattent pour ou contre le progrès des études. Parmi ces combattants distinguons les nôtres, pour leur témoigner notre pieuse gratitude; et puisqu'à leur tête, en cette année 1231, se trouve un pape pour qui les monuments de la science sont les vases du métal le plus précieux, un pape qui cite avec tant d'à-propos les livres saints pour recommander les livres des philosophes, notre reconnaissance doit être pour lui d'autant plus vive qu'il nous est venu de Rome beaucoup d'autres lettres où la philosophie n'est pas traitée avec tant d'égards, avec tant d'honneur.

La France a des obligations particulières envers ce pape tolérant, éclairé, car aucune autre nation n'a mis autant à profit les leçons d'Aristote. Ainsi les préférences de l'Italie ont toujours été pour Platon. Platon a formé les philosophes brillants et téméraires de la renaissance italienne, féconds en théories d'une vogue éphémère, qui furent d'abord accueillis avec tant de faveur pour être si vite et si dédaigneusement oubliés, et qui, n'ayant pas eux-mêmes étudié sous un maître de logique, ne purent laisser aucune méthode pour la conduite des esprits qu'ils avaient si violemment agités. La France, sous la maîtrise d'Aristote, devait être

préservée de ces dérèglements. Comme elle s'était dès l'abord déclarée pour la plus prudente et la mieux ordonnée de toutes les doctrines de philosophie, elle s'est engagée dès le premier pas dans la voie qu'il faut suivre. Ne s'en est-elle jamais écartée? Vers le milieu du XII^e siècle, après la condamnation d'Abélard, on n'ose plus lire les écrits d'Aristote traduits, interprétés par Boèce; on ne veut plus se faire initier à la science des choses que par le *Timée* de Platon, commenté par Chalcidius. Aussitôt les intelligences se troublent, et l'on voit apparaître une foule de Proclus, de Bruno. Cependant ce délire fut un mal passager. On se guérit du panthéisme par le scepticisme. L'histoire nous l'apprend, c'est le remède dont on use toujours en pareil cas. Il n'est pas besoin de le conseiller; on y va de soi-même. Mais, dès que l'autorité d'Aristote fut de nouveau reconnue dans l'Université de Paris, les études furent par lui promptement restaurées, aussi bien dans les écoles conventuelles que dans les écoles plus libres de la rue du Fouarre. A toutes les sciences il donna principes et méthode. Les théologiens eux-mêmes, qui l'avaient tant redouté, qui l'avaient si souvent outragé, durent finalement prendre le parti de concilier, autant que faire se pouvait, sa doctrine et leur doctrine, et d'observer, du moins, les règles de sa logique en raisonnant sur les matières propres à la foi. A bon droit, Albert le Grand et saint Thomas professent que toute leur philosophie vient d'Aristote, et le rival de saint Thomas, Jean Duns Scot, même lorsqu'il s'éloigne le plus d'Aristote, prétend le suivre. Encore un peu de temps, et, par un mandement exprès du Saint-Siège, Aristote sera mis en pleine possession de l'Université de Paris. En 1366, deux cardinaux, deux légats

d'Urbain V décrètent qu'avant de postuler le plus humble des grades en cette université fameuse, modèle de toutes les autres, on prouvera qu'on a pour le moins entendu lire et commenter les diverses parties de la *Logique* ; une autre décision des mêmes légats, de plus grave conséquence, porte qu'on ne sera pas admis aux examens de la licence sans avoir étudié la *Physique* et la *Métaphysique* (1). Dès lors on n'enseigne plus rien que d'après Aristote, ou, pour mieux dire, il est le pédagogue universel.

Quand le moyen âge finit, quand commence l'ère moderne, partout ailleurs qu'en France on divinise Platon. Or quelle triste fin eut ici, dans le même temps, l'entreprise de l'ingénieux et docte Ramus ! Un édit du roi François I^{er} (car, avec l'assentiment de l'Église, les rois rendaient alors des arrêts dogmatiques), un édit sollicité non-seulement par des philosophes, mais encore par des théologiens et des légistes, condamne, supprime les écrits de Ramus comme injurieux envers la mémoire d'Aristote, et défend au séditieux sectateur de Platon de jamais reparaitre dans une chaire publique. On demandait un châtement plus sévère ; on voulait, au rapport d'Omer Talon, relever le bûcher de l'année 1210 pour venger l'honneur de la philosophie et, disait-on, « la « liberté de l'esprit humain » (2). Si le roi refusa de descendre à cette fureur de vengeance, Ramus expira bientôt sous le poignard d'un assassin et ne laissa pas de disciple. Croit-on que nous oublions Descartes ? Non sans doute ;

(1) De Launoy, *De var. Aristol. fortuna*, p. 90.

(2) Omer Talon, *Academia*, p. 36.

mais Descartes, ancien élève du collège de la Flèche, beaucoup moins étranger à la science des écoles qu'il n'a voulu le paraître, Descartes ne doit pas sa grande gloire à quelques réminiscences platoniciennes ; il y a longtemps qu'il est mort dans Malebranche, tandis qu'il vit et vivra toujours dans Arnauld.

Ainsi l'on peut dire en vérité que, depuis le XIII^e siècle, l'éducation de la France s'est faite sous la discipline d'Aristote. Ne le regrettons pas, car l'esprit qui agite l'Europe, le monde, c'est encore, quoi qu'on en dise, l'esprit français.



ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

VILLE - HARDOUIN

ET

JOINVILLE

PAR M. DE WAILLY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Lu dans la séance publique annuelle du vendredi 20 décembre 1872.

MESSIEURS,

Pour obéir à l'Académie, je vais essayer d'esquisser deux grandes figures qu'on peut aujourd'hui étudier de près, malgré les siècles et les révolutions qui nous en séparent. Il y a des hommes illustres qu'on admire sans être certain de les bien connaître, parce que leur réputation n'est qu'un écho lointain qui ne nous arrive guère sans être affaibli ou

même altéré. Il n'en est pas ainsi de Ville-Hardouin et de Joinville : nous n'en sommes pas réduits à les juger sur des rapports incomplets ou suspects; eux-mêmes nous parlent dans leurs livres; et ces livres, rapprochés de plus en plus de leur forme première par la critique patiente de plusieurs générations, reproduits et multipliés par la presse, sont là comme des témoignages vivants et désormais immortels. Qui pourrait craindre, en effet, que la France, indifférente à sa propre gloire, les laissât retomber dans l'oubli? L'érudition, qui les en tira, les place avec confiance sous la protection de tous.

Un mot d'abord sur les phases diverses qui ont précédé cette restauration.

A l'origine, on était bien loin du but qu'il fallait atteindre. Ces deux histoires ont couru les dangers qui menaçaient tous les livres avant la découverte de l'imprimerie. Celle de Ville-Hardouin dut avoir beaucoup de copies, puisqu'il en subsiste au moins sept exemplaires; mais c'est un compte effrayant que celui des altérations de tout genre qui les défigurent. Aux fautes qu'entraîne après soi la négligence des copistes, se joignent celles que leur licence y introduisit de propos délibéré. Le mal est si grand dans certains manuscrits que, pour se l'expliquer, il faut supposer que des jongleurs, séduits par les merveilles de ce grand récit, se permirent de l'arranger avant de le débiter en public comme une chanson de geste. En même temps qu'ils abrégeaient les phrases et qu'ils changeaient les mots, quelques-uns d'entre eux transformaient en dialecte picard ou flamand la langue champenoise de Ville-Hardouin. Par bonheur, il y avait à Venise un exemplaire qui dormait oublié, à l'abri de cette

dangereuse popularité. Il avait été copié par un Italien qui avait un mérite, c'est qu'il comprenait mal le français : incapable d'abrégier une phrase ou d'y introduire des synonymes, il se contentait de transcrire ce qu'il avait sous les yeux, en commettant bien des fautes, il est vrai, mais des fautes involontaires, et si graves qu'elles sont toujours faciles à reconnaître.

Autre, mais non meilleure, fut à son début la destinée du livre de Joinville. Offert en 1309 à Louis le Hutin, il fut bien vite égaré ; car il ne figure même pas dans un inventaire dressé peu d'années après, à la mort de ce roi. Cependant il n'était pas définitivement perdu, puisque, vers l'an 1350, on en fit une copie qui se retrouva, par un heureux hasard, au bout de quatre siècles, à Bruxelles, et qui, depuis lors, se conserve à notre Bibliothèque nationale.

Un second original, que Joinville s'était réservé pour son usage, resta ignoré dans son château jusqu'au seizième siècle ; mais il périt à son tour, mal représenté par une copie moderne où l'on transforma, pour les mettre à la mode du temps, la langue, l'orthographe et jusqu'aux costumes des personnages représentés sur les miniatures : pour tout dire en un mot, on y voit saint Louis travesti en contemporain de François I^{er}. Cette copie avait disparu depuis longtemps, lorsque le docte Sainte-Palaïe la découvrit à Lucques en 1741 : elle fut acquise aussitôt par la Bibliothèque royale, où le manuscrit de Bruxelles la rejoignit en 1744.

Cependant il avait existé en France un autre manuscrit qui trouva un éditeur dès 1547. Par malheur, ce manuscrit était le pire de tous, et Pierre de Rieux, qui l'avait découvert, le rendit pire encore en s'efforçant d'en polir le langage

et d'en dresser les récits en meilleur ordre. C'est le même texte que Claude Ménard publia plus fidèlement en 1611, et que du Cange reproduisait encore, faute de mieux, en 1668, dans une édition qui serait sans valeur aujourd'hui, s'il ne l'avait enrichie du trésor de ses observations judicieuses et de ses savantes dissertations sur le règne de saint Louis.

On entra enfin dans la bonne voie le jour où Melot entreprit, d'après le manuscrit de Bruxelles, l'édition continuée par Sallier et achevée par Capperonnier en 1761. Il y avait dans ce texte de tels caractères de sincérité, d'exactitude et d'ancienneté, que les éditeurs se crurent en possession du manuscrit original, et que leur opinion, accueillie de tous avec faveur, s'imposait, de nos jours encore, à la critique défiante de M. Daunou. Ce fut notre savant confrère, M. Paulin Paris, qui osa le premier soutenir, ici même, en 1839, que le manuscrit de Bruxelles n'était pas un original, et que, ni l'orthographe, ni la forme des lettres, ni le coloris des miniatures, n'appartenaient au temps de Joinville. Cet arrêt, qui fut contredit alors, est aujourd'hui incontestable.

Une circonstance imprévue permit, il y a peu d'années, d'en constater l'exactitude. Le texte du manuscrit de Bruxelles, publié en 1840 par M. Daunou dans le *Recueil des Historiens de France*, puis en 1859 par M. Francisque Michel, avec d'intéressantes dissertations de notre vénérable confrère, M. Ambroise-Firmin Didot, et avec l'importante notice de M. Paris, que je citais il y a un instant, avait trouvé des lecteurs parmi les savants de profession et dans l'élite du monde littéraire. C'était beaucoup, sans doute, mais ce n'était point assez : une édition populaire restait à faire. Pour cela, il fallait risquer une espèce de traduction qui pût

mettre Joinville à la portée de tous. Le traducteur, qui trouvait dans le manuscrit de Bruxelles plus d'un passage obscur, recourut souvent au manuscrit de Lucques. A force de le consulter, il s'aperçut que le copiste du seizième siècle avait respecté par mégarde quelques traces d'une orthographe antérieure à celle de l'autre manuscrit. C'était la confirmation de l'arrêt prononcé par M. Paris; c'était aussi un élément nouveau dont il fallait profiter pour ramener la langue de Joinville à sa forme véritable.

Toutefois on n'avait retrouvé là que des vestiges peu nombreux de l'orthographe qu'il s'agissait de rétablir. Était-on bien certain que Joinville fût toujours fidèle à pratiquer les règles de la grammaire du moyen âge, découvertes et exposées par notre illustre confrère, M. Raynouard? L'idée vint qu'à défaut des manuscrits originaux, désormais perdus, les chartes françaises de Joinville pourraient éclaircir ce doute. La vérification se fit et conduisit à un résultat inespéré. Il fut constaté que l'orthographe de la grammaire du moyen âge est rigoureusement observée dans ces chartes, et qu'elle l'est aussi dans une apostille ajoutée de la propre main de Joinville à l'un de ces documents. Il devint possible alors de corriger avec certitude des milliers de fautes qui défiguraient le manuscrit de Bruxelles; et la Société de l'Histoire de France put accueillir sans défiance, en 1868, une édition où la véritable orthographe fut rétablie pour la première fois.

La ressource des chartes fait défaut pour Ville-Hardouin; mais on doit admettre que sa langue ressemblait beaucoup à celle de Joinville; car ils sont tous deux Champenois, et plus d'un indice prouve que l'usage des règles dont je parlais tout à l'heure était déjà fixé au commencement du treizième siècle.

cle. Il était donc légitime de profiter de ces données pour la correction grammaticale du texte de Ville-Hardouin. Le plus difficile était de discerner la rédaction originale au milieu des modifications de tout genre qu'elle avait subies. Sans entrer ici dans le détail des procédés dont il a fallu se servir, on peut dire que la méthode à suivre était comme déterminée d'avance par la nature même des questions sur lesquelles les éditeurs précédents n'avaient pu tomber d'accord. D'ailleurs, celui qui arrivait le dernier, après du Cange, dom Brial, M. Paris et Buchon, entra sur un terrain admirablement préparé, et, à vrai dire, tous les épis de sa récolte avaient été semés par eux.

Ouvrons maintenant avec confiance l'histoire de Ville-Hardouin pour le considérer tel qu'il se montre dans ses propres récits. Au début, pas de préface, pas d'exorde; il s'empare de ses lecteurs et leur parle d'autorité.

Sachiez que mil et cent et quatre-vinz et dix sept anz après l'incarnation Nostre Sengnor Jesu Crist, al tens Innocent, apostoile de Rome, et Phelipe, roi de France, et Richart, roi d'Engleterre, ot un saint home en France qui ot nom Folques de Nuilli (cil Nuillis siet entre Laigni sor Marne et Paris); et il ere prestres, et tenoit la parroisse de la ville. Et cil Folques dont je vos di, comença à parler de Deu par France et par les autres terres entor; et sachiez que Nostre Sires fist maintes miracles por lui.

Sachez que mil cent quatre-vingt-dix-sept ans après l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au temps d'Innocent, pape de Rome, et de Philippe, roi de France, et de Richard, roi d'Engleterre, il y eut un saint homme en France qui avait nom Foulque de Neuilli (ce Neuilli est entre Lagni-sur-Marne et Paris); et il était prêtre, et tenait la paroisse du village. Et ce Foulque que je vous dis, comença à parler de Dieu par l'Ile-de-France et par les autres pays d'alentour; et sachiez que Notre-Seigneur fit maint miracle pour lui.

Chargé bientôt de procurer une flotte aux croisés, Ville-Hardouin part pour Venise, et nous le retrouvons dans l'église

Saint-Marc où dix mille Vénitiens sont réunis. Là c'est en suppliant qu'il parle.

Joffrois de Vile-Hardoin li mareschaus de Champaigne moustra la parole par l'acort et par la volenté as autres messages, et lor dist : « Sei-
« gnor, li baron de France li plus halt
« et li plus poesteif nos ont à vos en-
« voiez ; si vos crient merci, que il vos
« preigne pitié de Jerusalem qui est en
« servage de Turs, que vos por Dieu
« voilliez lor compaignier à la honte
« Jesu-Crist vengier. Et por ce vos i
« ont eslis que il sevent que nule genz
« n'ont si grant pooir, qui sor mer
« soient, come vos et la vostre genz.
« Et nos comanderent que nos vos en
« chaïssiens as piez, et que nos n'en
« leveïssiens jusques à tant que vos
« ariez otroïé que vos ariez pitié de la
« Terre sainte d'outre-mer. »

Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne porta la parole par l'accord et la volonté des autres messages et leur dit : « Seigneurs, les ba-
« rons de France les plus hauts et les
« plus puissants nous ont envoyés à
« vous ; et ils vous crient merci, afin
« qu'il vous prenne pitié de Jérusa-
« lem qui est sous le servage des
« Tures, et que pour Dieu vous vou-
« liez les aider à venger la honte de
« Jésus-Christ. Et ils vous ont chois
« parce qu'ils savent que nulles gens
« qui soient sur mer n'ont aussi grand
« pouvoir que vous et vos gens. Et ils
« nous commandèrent de tomber à
« vos pieds, et de ne pas nous en rele-
« ver jusqu'à ce que vous cussiez pitié
« de la Terre sainte d'outre-mer. »

Ville-Hardouin réussit dans sa mission, et il s'empessa de revenir en France pour en annoncer le succès à Thibaut, comte de Champagne, qui était le chef de la croisade.

Tant chevaucha Joffrois li mareschaus par ses journées que il vint à Troies en Champaigne, et trova son seignor le conte Tibaut malade et deshaitié ; et si fu mult liez de sa venue. Et quant cil li ot contée la novele coment il avoient exploité, si fu si liez qu'il dist qu'il chevaucheroit, ce qu'il n'avoit pieça fait ; et leva sus et chevalcha. Alas ! con granz domages ! car onques puis ne chevaucha que cele foiz.

Geoffroi le maréchal chevaucha tant dans ses journées qu'il vint à Troies en Champaigne, et trouva son seigneur le comte Thibaut malade et languissant ; et pourtant il fut bien joyeux de sa venue. Et quand Geoffroi lui eut conté la nouvelle comment ils avaient opéré, il fut si joyeux qu'il dit qu'il chevaucherait, ce qu'il n'avait fait depuis longtemps ; et il se leva et chevaucha. Hélas ! quel grand dommage ! car jamais depuis il ne chevaucha que cette fois.

Thibaut mort, Ville-Hardouin offre le commandement de la croisade à Eudes, duc de Bourgogne, qui refuse. « Sachez, dit-il, qu'il eût pu bien mieux faire. » Le comte de Bar refuse aussi ; mais Ville-Hardouin ne prend même pas le temps de lui jeter en passant un mot de blâme : il a hâte de faire accepter pour chef Boniface, marquis de Montferrat, et de ramener ses lecteurs à Venise, dans l'église Saint-Marc, où le doge va prendre la croix.

Devant ce que la granz messe commençast, li dux de Venise, qui avoit nom Henris Dandole, monta el leteril, et parla al peuple et lor dist : « Sei-
gnor, accompaignié estes à la meilor
gent dou monde et por le plus halt
affaire que onques genz entrepris-
sent ; et je sui vialz hom et febles,
et auroie mestier de repos, et maai-
gniez sui de mon cors ; mais je voi
que nus ne vos sauroit si gouverner
et si maistrer come ge, qui vostre
sire sui. Se vos voliez otroier que je
preisse le signe de la croiz por vos
garder et por vos enseigner, et mes
filz remansist en mon leu et gardast
la terre, je iroie vivre ou morir avec
vos et avec les pelerins. » Et quant
cil l'oïrent, si s'escrierent tuit à une
voiz : « Nos vos proions por Dieu que
vos l'otroiez et que vos le façois, et
que vos en viegnez avec nos. » Mult
ot illuec grant pitié del peuple de la
terre et des pelerins, et mainte larme
plorée, porce que cil prodom aust si
grant ochoison de remanoir ; car viels
hom ere ; et si avoit les ialz en la teste
biaus, et si n'en véoit gote ; que per-

Avant que la grand'messe commençât, le doge de Venise, qui avait nom Henri Dandolo, monta au lutrin, et parla au peuple et leur dit : « Sei-
gneurs, vous êtes associés aux meil-
leurs gens du monde et pour la
plus haute affaire que jamais on ait
entreprise ; et je suis un homme
vieux et faible, et j'aurais besoin de
repos, et je suis malade de ma per-
sonne ; mais je vois que nul ne vous
saurait gouverner et commander
comme moi qui suis votre sire. Si
vous vouliez octroyer que je prisse
le signe de la croix pour vous garder
et vous diriger, et que mon fils res-
tât à ma place et gardât le pays,
j'irais vivre ou mourir avec vous et
avec les pèlerins. » Et quand ils
l'ouïrent, ils s'écrièrent tous d'une
voix : « Nous vous prions pour Dieu
que vous l'octroyiez et que vous le
fassiez, et que vous veniez avec
nous. » Bien grande fut alors la pi-
tété du peuple de la terre et des pèle-
rins, et mainte larme fut versée, parce
que ce prud'homme aurait eu si
grande raison de rester ; car c'était un

due avoit la veue par une plaie qu'il ot el chief.

vieil homme; et il avoit les yeux du visage beaux, et pourtant il n'en voyait goutte; car il avoit perdu la vue par une plaie qu'il eut à la tête.

Il semble qu'on ne puisse rien imaginer de plus beau que ce doge qui prend la croix, tout vieux et tout aveugle qu'il est. Attendons pourtant, et nous le verrons à l'œuvre, sous les murs de Constantinople, au plus fort de l'assaut.

Or porroiz oïr estrange proesce; que li dux de Venise, qui vialz ere et gote ne véoit, fu toz armez, el chief de la soe galie, et ot le gonfanon Saint-Marc par devant lui; et escrioit as suens que il le meissent à terre, ou se ce non il feroit justise de lor cors. Et il si firent; que la galie prent terre, et il saillent fors; si portent le confanon Saint-Marc par devant lui à la terre. Et quant li Venisien voient le confanon Saint-Marc à la terre, et la galie lor seignor qui ot terre prise devant als, si se tint chascuns à honi, et vont à la terre tuit; et cil des vissiers saillent fors et vont à la terre, et cil des granz nés entrent es barges et vont à la terre, qui ainz ainz, qui mielz mielz. Lors veissiez assaut grant et merveilloz; et ce tesmoigne Joffrois de Vile-Harduin li mareschus de Champaigne, qui cesteovre traita, que plus de quarante li distrent por verité que il virent le confanon Saint-Marc de Venise

Or, vous pourrez oïr une étrange prouesse; car le doge de Venise, qui était vieil homme et ne voyait goutte, était tout armé en tête de sa galère; et il avait le gonfalon de Saint-Marc par-devant lui, et il criait aux siens qu'ils le missent à terre ou sinon qu'il en ferait justice sur leurs corps. Et ainsi firent-ils; car la galère prend terre, et ils sautent dehors, et ils portent le gonfalon de Saint-Marc à terre par-devant lui. Et quand les Vénitiens voient le gonfalon de Saint-Marc à terre, et la galère de leur seigneur qui a pris terre devant eux, alors chacun se tient pour honni, et tous vont à terre, et ceux des huissiers¹ sautent dehors et vont à terre; et ceux des grandes nefes entrent dans les barques et vont à terre, au plus vite et à qui mieux mieux. Alors vous eussiez vu un assaut grand et merveilleux; et ce que témoigne Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champaigne, qui

(1) Vaisseaux à porte; cette porte s'ouvrait pour l'entrée et la sortie des chevaux.

en une des tors, et mie ne sorent qui l'i porta.

fit cette œuvre, c'est que plus de quarante lui dirent en vérité qu'ils virent le gonfalon de Saint-Marc de Venise sur une des tours, et qu'ils ne surent point qui l'y porta.

Comment mieux peindre et la prouesse du doge, et le tumulte de l'assaut, et le miracle de la victoire? Les croisés n'étaient pas un contre six; et le lendemain, quand l'usurpateur Alexis, maître encore de presque toute la ville, sortit des murs pour leur offrir la bataille, ils n'osèrent pas quitter leurs retranchements. Par bonheur, les Grecs n'osèrent pas non plus les attaquer.

Et sachiez que onques Diex ne traist de plus grant peril nule gent con il fist cels de l'ost eel jor; et sachiez qu'il n'i ot si hardi qui n'aust grant joie.

Et sachez que jamais Dieu ne tira nulles gens de plus grand péril qu'il fit ceux de l'armée ce jour-là; et sachez que nul ne fut si hardi qui n'en eût grande joie.

Il y a une autre circonstance où Ville-Hardouin ne dissimule pas la joie qu'il eut d'être échappé d'un grand péril. Les plus braves sont souvent les premiers à convenir qu'ils ont connu la peur; seulement ils la dominent, et restent maîtres d'eux-mêmes. Le récit qui va suivre montrera si Ville-Hardouin manqua de sang-froid pour bien observer la scène où il risquait sa vie. L'empereur Isaac, rétabli par les croisés sur le trône de Constantinople, avait violé ses engagements et ceux de son fils: il s'agissait de lui adresser, par un message solennel, une dernière sommation.

A cel message fu esliz Coenes de Betune et Geoffrois de Vile-Hardoin li mareschais de Champagne, et Miles li Braibanz de Provins; et li dux de Venise i envoya trois hals homes de

Pour ce message fut élu Conon de Béthune et Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne, et Milon le Brebant de Provins; et le doge de Venise y envoya trois hauts hommes

son conseil. Ensi monterent li message sor lor chevax, les espées çaintes; et chevaucherent ensemble trosque al palais de Blaquerne. Et sachiez que il alerent en grant peril et en grant aventure, selon la traïson as Grés. Ensi que descendirent à la porte et entrerent el palais, et troverent l'empereor Alexi et l'empereor Sursac son pere seanz en deus chaires lez-à-lez. Et delez aus séoit l'empereris qui ere fame al perc et marastre al fil, et ere sucr al roi de Hungrie, bele dame et bone. Et furent à grant plenté de haltes genz, et mult sembla bien corz à riche prince. Par le conseil as autres messages mostra la parole Coenes de Betune, qui mult ere sages et bien enparlez : « Sire, nos somes à toi
 « venu de par les barons de l'ost et de
 « par le duc de Venise. Et saches tu
 « que il te reprovent le grant servise
 « que il t'ont fait, con lagens sevent et
 « cum il est apparisant. Vos lor avez
 « juré, vos et vostre peres, la conve-
 « nance à tenir que vos lor avez con-
 « vent; et vos chartes en ont. Vos ne
 « lor avez mie si bien tenue com vos
 « deussiez. Semont vos en ont maintes
 « foiz, et nos vos en semonons, voiant
 « toz voz barons, de par als, que vos
 « lor taignoiz la convenance qui est
 « entre vos et als. Se vos le faites,
 « mult lor ert bel; et se vos nel faites,
 « sachiez que dès hore en avant il ne
 « vos tienent ne por seignor ne por
 « ami; ainz porchaceront que il au-
 « ront le leur en totes les manieres
 « que il porront. Et bien vos mandent-
 « il que il ne feroient ne vos ne altrui
 « mal, tant que il l'aussent desfié; que

de son conseil. Ainsi montèrent les messagers sur leurs chevaux, les épées ceintes; et ils chevauchèrent ensemble jusqu'au palais de Blaquerne. Et sachez qu'ils allèrent en grand péril et en grande aventure, vu la perfidie des Grecs. Ils descendirent ainsi de cheval à la porte et entrèrent au palais, et trouvèrent l'empereur Alexi et l'empereur Isaac son père siégeant sur deux trônes côte à côte. Et près d'eux était assise l'impératrice qui était femme du père et marâtre du fils, et était sœur du roi de Hongrie, belle dame et bonne. Et ils étaient avec grande quantité de hautes gens; et cela semblait bien une cour de riche prince. Par le conseil des autres messagers, Conon de Béthune, qui était très-sage et bien parlant, porta la parole : « Sire, nous sommes venus à toi
 « de par les barons de l'armée et de
 « par le doge de Venise. Et sache
 « qu'ils te reprochent le grand service
 « qu'ils t'ont rendu, comme chacun
 « le sait et comme il appert à tous.
 « Vous leur avez juré, vous et votre
 « père, de tenir la convention que
 « vous leur avez promise; et ils en
 « ont vos chartes. Vous ne la leur
 « avez pas si bien tenue que vous
 « eussiez dû. Ils vous en ont sommés
 « maintes fois, et nous vous en som-
 « mons de par eux, à la vue de tous
 « vos barons, que vous leur teniez la
 « convention qui est entre vous et eux.
 « Si vous le faites, cela leur ira bien;
 « et si vous ne le faites, sachez que do-
 « rénavant ils ne vous tiennent ni
 « pour seigneur ni pour ami; mais
 « ils s'efforceront d'avoir leurs droits

« il ne firent onques traïson, ne en lor
 « terre n'est-il mie acostumé que il le
 « facent. Vos avez bien oï que nos vos
 « avons dit, et vos vos conseilleroiz si
 « con vos plaira. » Mult tindrent li
 Gré à grant mervoille et à grant ol-
 trage ceste desfiance; et distrent que
 onques mais nus n'avoit esté si ardis
 qui ossast l'empereor de Constanti-
 nople desfier en sa chambre meismes.
 Mult fist as messages malvais sem-
 blant l'empereres Alexis, et tuit li
 Grieu qui maintes foiz lor avoient fait
 mult biel. Li bruis fu mult granz par
 là dedenz; et li message s'en torment
 et viennent à la porte et montent sor
 les chevas. Quant il furent defors la
 porte, n'i ot celui qui ne sust mult liez;
 et ne fu mie granz mervoille, que il
 erent mult de grant peril eschampé;
 que mult se tint à pou que il ne furent
 tuit mort ou pris.

« de toutes les manières qu'ils pour-
 « ront. Et ils vous mandent qu'ils ne
 « feraient mal ni à vous ni à autrui,
 « avant de l'avoir défié; car ils ne
 « firent jamais de trahison, et en leur
 « pays ce n'est pas la coutume qu'on
 « en fasse. } Vous avez bien ouï ce
 « que nous avons dit, et vous pren-
 « drez conseil ainsi qu'il vous plaira. »
 Les Grecs tinrent ce défi à bien grande
 merveille et à grand outrage; et ils
 dirent que jamais nul n'avait été si
 hardi qu'il osât défier l'empereur de
 Constantinople en sa chambre même.
 L'empereur Alexis fit aux messages
 bien mauvais visage, et tous les Grecs
 aussi, qui maintes fois l'avaient fait
 bien bon. Le bruit fut bien grand par
 là-dedans; et les messages s'en re-
 tournent et viennent à la porte et
 montent sur leurs chevaux. Quand ils
 furent hors de la porte, il n'y en eut
 pas un qui ne fût bien joyeux; et
 ce ne fut pas grande merveille, car ils
 étaient échappés de bien grand péril;
 et il tint à bien peu qu'ils ne fussent
 tous tués ou pris.

Ce défi audacieux fut suivi de la victoire : les croisés s'em-
 parèrent de Constantinople pour la seconde fois, et choisi-
 rent un empereur dans leurs rangs. Mais bientôt se succédè-
 rent les revers et les deuils. L'empereur Baudouin tomba aux
 mains de Johannis, roi des Bulgares, le vieux doge mourut,
 et Boniface de Montferrat périt dans un combat. C'est par le
 récit de cette mort que Ville-Hardouin clot brusquement
 son livre.

Là fu feruz d'une sajete li marchis
 Bonifaces de Monferat, parmi le gros

Là le marquis Boniface de Montfer-
 rat fut blessé d'une flèche, au gros du

del braz desoz l'espaule, mortellement, si que il comença à espandre del sanc. Et quant sa gens virent ce, si se comencierent à esmaier et à desconforter, et à mavaisement maintenir. Et cil qui firent entor le marchis le sostindrent, et il perdi mult del sanc; si se comença à pasmer. Et quant ses genz virent que il n'auroient nule aïe de lui, si s'escomencierent à esmaier; et le comencent à laissier. Ensi furent desconfit par ceste mesaventure; et cil qui remestrent avec lui (et ce fu po) furent mort. Et li marchis Bonifaces de Monferat ot la teste colpée; et la gens de la terre envoyerent à Johannis la teste, et ce fu une des graignors joies qu'il aust onques. Halas ! con dolorous damage c' ot à l'empereor Henri et à tos les Latins de la terre de Romenie, de tel homme perdre par tel mesaventure, un des meilleurs barons et des plus larges, et des meilleurs chevaliers qui fust el remanant dou monde ! Et ceste mesaventure avint en l'an de l'incarnation Jesu-Crist mil deus cens et sept anz.

bras sous l'épaule, mortellement, en sorte qu'il comença à perdre du sang. Et quand ses gens virent cela, ils commencèrent à se troubler et à se décourager, et à se mal tenir. Et ceux qui étaient autour du marquis le soutinrent, et il perdait beaucoup de sang; et il comença à se pâmer. Et quand ses gens virent qu'il ne pourrait plus s'aider, ils commencèrent à s'effrayer; et ils commencent à le laisser. Ainsi furent-ils déconfits par mésaventure, et ceux qui restèrent avec lui (et ils étaient peu) furent tués. Et le marquis Boniface de Montferrat eut la tête coupée; et les gens de la terre envoyèrent à Johannis la tête, et ce fut une des plus grandes joies qu'il eut jamais. Hélas ! quel douloureux dommage ce fut à l'empereur Henri et à tous les Latins de la terre de Romanie, de perdre un tel homme par une telle mésaventure, un des meilleurs barons et des plus larges, et des meilleurs chevaliers qui fût dans le reste du monde ! Et cette mésaventure advint en l'an de l'incarnation de Jésus-Christ mil deux cent et sept.

* On connaît maintenant Ville-Hardouin : cœur ferme et ardent tout à la fois, qui se contient en face du danger, et qui cède volontiers à l'admiration, accessible aussi à l'affection et à la pitié, mais sacrifiant tout à cette croisade qu'il a servie de son épée et de ses conseils, avant d'en écrire l'immortel récit. A côté de cette mâle figure, grave et inspirée, qui pleure quelquefois et qui ne sourit jamais, considérons maintenant celle de Joinville, égale en beauté et supérieure en attrait. Il a aussi une croisade à raconter, mais ce n'est là que l'acces-

soire de son livre; ce n'est qu'un cadre où son héros nous apparaît au milieu de ses contemporains qu'il domine avec l'aurole de la sainteté. Ville-Hardouin est toujours entraîné par la marche de son drame: Joinville a moins de hâte; il s'arrête à l'occasion, sans perdre de vue saint Louis, pour raconter tout ce qui lui revient en mémoire, rencontrant tour à tour la grâce, l'élévation et la gaieté.

Occupé à décrire la cour plénière tenue à Saumur en 1241, il commence par énumérer toutes les magnificences d'un festin où saint Louis était servi par le comte d'Artois son frère, où trois grands barons gardaient à cheval la table du roi, gardés eux-mêmes par trente de leurs chevaliers. Il arrive enfin à la table de la mère de saint Louis.

Et si servoit à la royne li cuens de Bouloingne, qui puis fu roys de Portingal, et li bons cuens Hues de Saint Pol, et uns Alemans de l'aage de dix-huit ans, que on disoit que il avoit este fiz sainte Helizabeth de Thuringe; dont l'on disoit que la royne Blanche le besoit ou front par devocion, pour ce que elle entendoit que sa mere l'i avoit maintes foiz besié.

Et pour servir la reine, il y avait le comte de Boulogne, qui depuis fut roi de Portugal, et le bon comte Hugues de Saint-Paul, et un Allemand de l'âge de dix-huit ans, que l'on disoit fils de sainte Elisabeth de Thuringe; à cause de quoi l'on disoit que la reine Blanche le baisait au front par dévotion, parce qu'elle pensait que sa mère l'y avait maintes fois baisé.

Il semble qu'un peintre bien inspiré trouverait là le sujet d'un délicieux tableau. Et ce ne serait pas le seul que pourrait fournir Joinville; car tous ses récits sont les images vivantes des souvenirs qu'ils retracent. Voici comment il raconte son départ de Marseille:

Quant li cheval furent ens, nostre maîtres notonniers escria à ses notonniers, qui estoient ou bec de la nef, et lour dist: « Est arée vostre besoi-

Quant les chevaux furent dedans, nostre maître nautonier cria à ses nautonniers qui étaient à la proue du vaisseau et leur dit: « Votre besogne

« gne? » Et il respondirent : « Oil, sire ;
 « vieingnent avant li clerc et li pro-
 « vere. » Maintenant que il lurent ve-
 nu, il leur escria : « Chantez, de par
 « Dieu ! » Et il s'escrierent tuit à une
 voix : *Veni, creator Spiritus*. Et il es-
 cria à ses notonniers : « Faites voile,
 « de par Dieu ! » Et il si firent. Et en
 brief tens li venez se feri ou voile et
 nous ot tolu la veue de la terre, que
 nous ne veismes que ciel et yaue ; et
 chascun jour nous esloigna li venez des
 païs ou nous aviens estei nei. Et ces
 choses vous monstré-je que cil est
 bien fol hardis qui se ose mettre en tel
 peril atout autrui chatel ou en pechié
 mortel ; car l'on se dort le soir là où
 on ne sait se l'on se trouvera ou font
 de la mer au matin.

« est-elle prête? » Et ils répondirent :
 « Oui, sire ; que les clercs et les prê-
 « tres s'avacent. » Aussitôt qu'ils fu-
 rent venus, il leur cria : « Chantez, de
 « par Dieu ! » Et ils s'escrierent tous
 d'une voix : *Veni, creator Spiritus*.
 Et le maître cria à ses nautonniers :
 « Faites voile, de par Dieu ! » Et ainsi
 firent-ils. Et en peu de temps le vent
 frappa sur les voiles, et nous eut en-
 levé la vue de la terre, tellement que
 nous ne vîmes que le ciel et l'eau ; et
 chaque jour le vent nous éloigna des
 pays où nous étions nés. Et par là je
 vous montre que celui-là est un fou
 bien hardi qui s'ose mettre en tel pé-
 ril avec le bien d'autrui ou en péché
 mortel ; car l'on s'endort le soir là où
 on ne sait si l'on se trouvera au fond
 de la mer au matin.

Joinville emmenait avec lui un prêtre attaché à sa per-
 sonne ; car il avait l'habitude, quand cela était possible, d'en-
 tendre chaque jour une messe chantée. Mais lui-même nous
 apprend que ce prêtre ne se contentait pas toujours de prier
 pour son seigneur. Un jour que le camp des chrétiens était
 serré de près par l'ennemi, huit cavaliers sarrasins mirent
 pied à terre pour se retrancher derrière des pierres de taille.

Cist huit Sarrasin traioient à la volée
 parmi nostre ost, et blecierent plu-
 sours de nos gens et de nos chevaliers.
 Je et mi chevalier nous meismes en-
 semble et acordames, quant il seroit
 anuitié, que nous enporterions les pier-
 res dont il se hourdoient. Uns miens
 prestres, qui avoit à non monsignour
 Jehan de Voyssei, fu à ce conseil, et
 n'atendi pas tant ; ainçois se parti de

Ces huit Sarrasins tiraient au hasard
 dans notre camp, et ils blessèrent plu-
 sieurs de nos gens et de nos chevaux.
 Moi et mes chevaliers nous nous con-
 certâmes et convinmes que quand se-
 rait venue la nuit, nous emporterions
 les pierres dont ils se retranchaient.
 Un mien prêtre, qui avait nom mon-
 seigneur Jean de Voisey, fut à ce con-
 seil, et n'attendit pas tant ; mais il

nostre ost touz seus, et s'adreça vers les Sarrazins, son gamboison vestu, son chapel de fer en sa teste, son glaive (trainant le fer) desouz l'essele, pour ce que li Sarrazin ne l'avisassent. Quant il vint près des Sarrazins, qui riens ne le prisoient pour ce que il le véoient tout seul, il lança son glaive de sous s'essele et lour courut sus. Il n'i ot nul des huit qui y meist defense ; ainçois tournerent tuit en suie... Dès illec en avant fu mes prestres bien cogneus en l'ost, et le moustroient li uns à l'autre, et disoient : « Vez-ci
« le prestre monsignour de Joinville,
« qui a les huit Sarrazins desconfiz. »

partit de notre camp tout seul, et se dirigea vers les Sarrasins, ayant vêtu sa veste rembourrée, son chapeau de fer sur la tête, sa lance (dont le fer trainait) sous l'aisselle, pour que les Sarrasins ne l'aperçussent pas. Quand il vint près des Sarrasins, qui le méprisaient parce qu'ils le voyaient tout seul, il tira sa lance de dessous l'aisselle et leur courut sus. Il n'y en eut aucun des huit qui se mit en défense, mais ils prirent tous la fuite... Dorénavant, mon prêtre fut bien connu dans le camp, et on se le montrait l'un à l'autre, et on disait : « Voici le
« prêtre de monseigneur de Joinville,
« qui a déconfit les huit Sarrasins. »

Ce brave prêtre fut atteint, en même temps que Joinville, de la maladie qui devait bientôt réduire l'armée à se rendre.

Pour les bleceures que j'oi le jour de quaresme prenant, me prist la maladie del'ost, de la bouche et des jambes, et une double tierceinne, et une reume si grans en la teste que la reume me filoit de la teste parmi les nariles ; et pour les dites maladies acouchai oulit malades en la mi-quaresme : dont il avint ainsi que mes prestres me chantoit la messe devant mon lit en mon paveillon, et avoit la maladie que j'avoie. Or avint ainsi que en son sacrement il se pasma. Quant je vi que il vouloit cheoir, je qui avoie ma cote vestue, sailli de mon lit touz deschaus, et l'embraçai, et li deis que il feist tout à traît et tout belement son sacrement, que je ne le lairoie tant que il l'ave-

A cause des blessures que j'eus le jour de carême-prenant, la maladie de l'armée me prit, dans la bouche et aux jambes, et une fièvre double tierce, et un rhume de cerveau si grand que le rhume me coulait de la tête par les narines ; et pour lesdites maladies, je me mis au lit malade à la mi-carême ; d'où il advint que mon prêtre me chantait la messe devant mon lit en mon pavillon ; et il avait la maladie que j'avais. Or, il advint qu'en faisant la consécration, il se pâma. Quand je vis qu'il voulait choir, moi qui avais vêtu ma cote, je sautai de mon lit sans être chaussé, et je le pris dans mes bras, et lui dis qu'il fit tout à loisir et tout bellement sa consécration, que je

roit tout fait. Il revint à soi, et fist son sacrement et parchanta sa messe tout entierement ; ne onques puis ne chanta. ne le laisserais pas jusques à tant qu'il l'eut toute faite. Il revint à lui, et fit sa consécration et acheva de chanter la messe bien entierement ; et jamais depuis il ne la chanta.

La mort du scorbut, cette fois, fut trop lente à venir ; le prêtre mourant périt en martyr, égorgé par les Sarrasins, avec les autres malades dont ils n'espéraient pas de rançon. Joinville, tout chevalier qu'il était, n'échappa que par miracle. Quand il se rendit aux galères du soudan qui barraient le cours du Nil et cernaient son embarcation, un Sarrasin de la terre de Frédéric II (1) lui vint en aide et le prit sous sa protection.

Il me geterent une corde de la galie ; et je sailli sur l'estoc ainsi comme Diex vout. Et sachiez que je chancelai tellement que, se il ne fust saillis après moy pour moy soustenir, je fusse cheus en l'yaue. Il me mistrent en la galie, là où il avoit bien quatorze vins homes de lour gens, et il me tint toujours embracié. Et lors il me porterent à terre et me saillirent sur le cors pour moy coper la gorge ; car cil qui m'eust occis cuidast estre honorez. Et cis Sarrazins me tenoit toujours embracié, et crioit : « Cousin le « roi ! » En tel maniere me porterent dous foiz par terre, et une à genoillons ; et lors je senti le coutel à la gorge. En este persecucion me sauva Diex par l'aide dou Sarrazin, liquex me mena

On me jeta une corde de la galère, et je sautai sur la pointe de la quille ainsi que Dieu le voulut. Et sachiez que je chancelai tellement que, si le Sarrasin ne fût sauté après moi pour me soutenir, je serais tombé à l'eau. On me mit dans la galère, là où il y avait bien deux cent quatre-vingts hommes de leurs gens, et il me tint toujours embrassé. Et alors les autres me jetèrent à terre et me sautèrent sur le corps pour me couper la gorge ; car celui qui m'eût occis eût pensé en être honoré. Et ce Sarrazin me tenait toujours embrassé, et criait : « Cousin « du roi ! » De cette manière ils me jetèrent deux fois à terre et une fois à genoux ; et alors je sentis le couteau à la gorge. Dans cette épreuve, Dieu me

(1) Frédéric II, empereur d'Allemagne, avait des possessions en Orient.

jusques ou chastel, là où li chevalier sarrazin estoient. Quant je ving entre aus, ils m'osterent mon hauberc; et pour la pitié qu'il orent de moy, il geterent sur moy un mien couvertour de escarlate fourrei de menu vair, que madame ma mere m'avoit donnei; et li autres m'aporta une courroie blanche; et je me ceingny sur mon couvertour, ouquel je avoie fait un pertuis, et l'avoie vestu; et li autres m'aporta un chaperon, que je mis en ma teste. Et lors, pour la pour que je avoie, je commençai à trembler bien fort, et pour la maladie aussi.

sauva à l'aide du Sarrasin, lequel me mena jusques au château (1), là où les chevaliers sarrasins étaient. Quand je vins au milieu d'eux, ils m'ôtèrent mon haubert, et, par pitié pour moi, ils jetèrent sur moi une mienne couverture d'écarlate doublée de menu vair, que madame ma mère m'avait donnée; et l'un d'eux m'apporta une courroie blanche, et je me ceignis par-dessus ma couverture, où j'avais fait un trou, et que j'avais vêtue; et l'autre m'apporta un chaperon que je mis sur ma tête. Et alors, à cause de la peur que j'avais, je commençai à trembler bien fort, et à cause de la maladie aussi.

Saint Louis n'avait pas tenté de s'embarquer sur le Nil; il fut fait prisonnier à terre.

Et me conta li roys que il estoit montez sur un petit roncín, une houce de soye vestue; et dist que dariere li ne demoura de touz chevaliers ne de touz serjans que messires Geoffroys de Sergines, liquex amena le roy jusques au quazel là où li roys fu pris; en tel maniere que li roys me conta que messires Geffroys de Sergines le deffendoit des Sarrazins aussi comme li bons vallez deffent le hanap son signour des mouches; car toutes les foiz que li Sarrazin l'aprochoient, il prenoit son espié, que il avoit mis entre li et l'arçon de sa selle, et le metoit desous s'essele, et lour recouroit sus,

Et le roi me conta qu'il était monté sur un petit roussin, vêtu d'une housse de soie; et il dit que derrière lui il ne demeura de tous les chevaliers et de tous les sergents que monseigneur Geoffroi de Sargines, lequel amena le roi jusques au village là où le roi fut pris; de telle manière que le roi me conta que monseigneur Geoffroi de Sargines le défendait contre les Sarrasins ainsi que le bon valet défend la coupe de son seigneur contre les mouches; car toutes les fois que les Sarrasins l'approchaient, il prenait sa pique, qu'il avait mise entre lui et l'arçon de sa selle, et la mettait sous son aisselle, et recom-

(1) Il y avait sur ces vaisseaux des espèces de petits châteaux disposés pour abriter les combattants.

et les chassoit en sus dou roy. Et ainsi mena le roy jusques au kasel; et le descendirent en une maison, et le couchierent ou giron d'une bourjoise de Paris aussi comme tout mort, et cuidoient que il ne deust jà veoir le soir.

mençait à leur courir sus, et les chassait d'auprès du roi. Et il mena ainsi le roi jusques au village; et on le descendit dans une maison, et on le coucha au giron d'une bourgeoise de Paris presque comme mort, et on pensait qu'il n'irait pas jusqu'au soir.

Quand saint Louis mourant tomba au pouvoir des Sarra-
sins, il était là où il avait voulu rester, à l'arrière-garde; et
l'arrière-garde était commandée par un héros, par Gaucher
de Châtillon, qui à lui seul défendait la principale rue du
village où le roi fut fait prisonnier.

En celle rue estoit messires Gau-
chiers de Chasteillon, l'espée ou poing
toute nue. Quant il véoit que li Turc
se metoient parmi celle rue, il leur
couroit sus, l'espée ou poing, et les
flatoit hors dou kasel; et au fuir que
li Turc faisoit devant li (il qui traioient
aussi bien devant comme dariere) le
couvrirent tuit de pylez. Quant il les
avoit chaciez hors dou kasel, il se des-
flichoit de ces pylés qu'il avoit sur li,
et remetoit sa cote à armer desus li, et
se dressoit sus ses estriers, et esten-
doit les bras atout l'espée, et crioit :
« Chasteillon, chevalier! où sont mi
« prudome? » Quant il se retournoit
et il véoit que li Turc estoient entrei
par l'autre chief, il leur recouroit sus,
l'espée ou poing, et les enchaçoit; et
ainsi fist par trois foiz en la maniere
desus dite..... Messires Jehans Fou-
nons, li bons chevaliers, me dist que,
quant on l'amenoit pris vers la Mas-
soure, il trouva un Turc qui estoit
montez sur le cheval monsignour

En cette rue étoit monseigneur
Gaucher de Châtillon, l'épée au poing,
toute nue. Quand il voyait que les
Tures se mettaient dans cette rue, il
leur courait sus, l'épée au poing, et
les jetait hors du village; et les Tures
en fuyant devant lui (eux qui tiraient
aussi bien derrière que devant) le cou-
vraient tous de traits. Quand il les
avait chassés hors du village, il se dé-
barrassait de ces traits qu'il avait sur
lui, et remettait sa cotte d'armes sur
lui, et se dressait sur ses étrières, et
étendait les bras avec l'épée et criait :
« Châtillon, chevalier! où sont mes
« prud'hommes? » Quand il se re-
tournoit et qu'il voyait que les Tures
étaient entrés par l'autre bout, il re-
commençait à leur courir sus l'épée
au poing, et les poursuivait; et ainsi
fit-il par trois fois de la manière dessus
dite. Monseigneur Jean Fouinons,
le bon chevalier, me dit que quand on
l'amena prisonnier à Mansourah, il
trouva un Turc qui était monté sur le

Gaucher de Chasteillon, et estoit la culiere toute sanglante dou cheval. Et il li demanda que il avoit fait de celi à cui li chevaus estoit, et il li respondi que il li avoit copei la gorge tout à cheval, si comme il apparut à la culiere qui en estoit ensanglantée dou sanc.

cheval de monseigneur Gaucher de Châtillon; et la croupière du cheval était toute sanglante. Et il lui demanda ce qu'il avait fait de celui à qui le cheval était; et le Turc lui répondit qu'il lui avait coupé la gorge sur son cheval même, ainsi qu'il apparut à la croupière qui en était ensanglantée du sang.

Contre toute espérance, il arriva que le roi guérit et qu'il obtint, moyennant rançon, sa délivrance et celle de ses compagnons d'armes. Ce fut pendant la traversée d'Égypte en Palestine que ses rapports avec Joinville devinrent habituels. Une circonstance mémorable mit le sceau à leur intimité. En plein conseil, contre l'avis du légat et de tous les grands seigneurs, Joinville avait osé conseiller au roi de ne pas retourner en France et de rester en Terre-Sainte. Au sortir de la séance, il avait été assailli de reproches et de plaisanteries; et le même jour, pendant le repas, le roi, contre son usage, ne lui avait pas adressé la parole.

Tandis que li roys oy ses graces, je alai à une fenestre ferrée qui estoit en une reculée devers le chevet dou lit le roy; et tenoie mes bras parmi les fers de la fenestre.... En ce point que je estoie illec, li roys se vint apuier à mes épaules, et me tint ses dous mains sur la teste. Et je cuidai que ce fust messires Phelippes d'Anemos, qui trop d'ennui m'avoit fait le jour pour le consoil que je li avoie donnei; et dis ainsi : « Lessiés moy en paiz, « messires Phelippes. » Par malc aventure, au tourner que je fiz ma teste, la mains le roy me chéi parmi le visaige;

Tandis que le roi ouït ses grâces, j'allai à une fenestre grillée, qui était en un renfoncement vers le chevet du lit du roi; et je tenais mes bras passés parmi les barreaux de la fenestre.... Au moment où j'étais là, le roi se vint appuyer sur mes épaules et me tint ses deux mains sur la tête. Et je pensai que c'était monseigneur Philippe de Nemours qui m'avait causé trop d'ennui ce jour-là pour le conseil que j'avais donné au roi; et je dis ainsi : « Laissez-moi en paiz, monseigneur « Philippe! » Par aventure, en tournant la tête, la main du roi me tomba

et cognu que c'estoit li roys à une esmeraude que il avoit en son doy. Et il me dist : « Tenez-vous touz quoys ; car je vous vueil demander comment vous fustes si hardis que vous, qui estes uns joennes hons, m'osastes loer ma demourée, encontre touz les grans homes et les saiges de France qui me looient m'alée. » — « Sire, fis-je, se j'avoie la mauvestié en mon cuer, si ne vous loeroie-je à nul fuer que vous la feissies. » — « Dites-vous, fist-il, que je feroie que mauvaiz se je m'en aloie? » — « Si m'aïst Diex, sire, fis-je, oyl. » Et il me dist : « Se je demeure, demourrez-vous? » Et je li dis que « oyl, se je puis ne dou mien, ne de l'autrui. » — « Or soiés touz aises, dist-il, car je vous sai mout bon grei de ce que vous m'avez loei ; mais ne le dites à nullui toute celle semaine. »

au milieu du visage ; et je reconnus que c'était le roi à une émeraude qu'il avait au doigt. Et il me dit : « Tenez-vous tout coi ; car je vous veux demander comment vous, qui êtes un jeune homme, vous fûtes si hardi que vous m'osâtes conseiller de demeurer, contre tous les grands hommes et les sages de France qui me conseillaient de m'en aller. » — « Sire, fis-je, si j'avais le mal dans le cœur, je ne vous conseillerais à aucun prix que vous le fîssiez. » — « Dites-vous, fit-il, que je ferais une mauvaise action si je m'en allais? » — « Oui, sire, fis-je ; ainsi Dieu me soit en aide ! » Et il me dit : « Si je demeure, demeurerez-vous? » Et je lui dis : « Oui, si je puis, ou à mes frais, ou aux frais d'autrui. » — « Or soyez tout aise, me dit-il, car je vous sais bien bon gré de ce que vous m'avez conseillé ; mais ne le dites à personne toute cette semaine. »

A dater de ce jour, saint Louis prit Joinville à ses gages, et trouva désormais en lui, non-seulement un brave chevalier et un conseiller sincère, mais un ami qu'il ne quittait pas, qu'il associait à ses travaux, qui était le compagnon de ses promenades, le confident de ses peines. Que de fois la gaieté du sénéchal ne vint-elle pas dérider l'austère figure de saint Louis ! A l'expiration du premier engagement de Joinville, le roi lui demanda de le renouveler et lui offrit une augmentation de gages.

Et je li dis que je ne vouloie que il me donnast plus de ses deniers que ce

Et je lui dis que je ne voulais pas qu'il me donnât plus de ses deniers

que il m'avoit donnei; mais je vouloie faire un autre marchié à li : « Pour ce, « fis-je, que vous vous courrouciés « quant l'on vous requiert aucune « chose, si veuil-je que vous m'aiés « convenant que se je vous requier « aucune chose toute ceste année, que « vous ne vous courrouciés pas; et se « vous me refusés, je ne me courrou- « cerai pas. » Quant il oy ce, si com- mença à rire mout clerement, et me dist qu'il me retenoit par tel couve- nant; et me prist par la main, et me mena par devers le legat et vers son consoil, et lour recorda le marchié que nous aviens fait.

que ce qu'il m'avait donné, mais que je voulais faire un autre marché avec lui. « Parce que, fis-je, vous vous fa- « chez quand on vous demande quel- « que chose, je veux que vous conve- « niez avec moi que si je vous de- « mande quelque chose pendant toute « cette année, vous ne vous fâcherez « pas; et si vous me refusez, je ne me « fâcherai pas non plus. » Quand il ouït cela il commença à rire aux éclats, et me dit qu'il me retenait à cette condition; il me prit par la main, et me mena par-devers le légat et vers son conseil, et leur répéta le marché que nous avions fait.

La gaieté de Joinville éclate plus franchement encore à l'occasion d'un pèlerinage qu'il fit à Notre-Dame de Tortose, peu de temps avant de quitter la Terre-Sainte. Avec des reliques dont le prince de Tripoli lui avait fait don, il rapportait de là des camelins, sorte d'étoffe que le roi l'avait chargé d'acheter. Ce fut pour Joinville une occasion de faire un cadeau à la reine Marguerite : elle espérait des reliques, mais lui n'avait songé qu'à des camelins : il les envoya par un de ses chevaliers.

Li chevaliers qui les luy presenta, les porta entorteilliés en une touaille blanche. Quand la royne le vit entrer en la chambre où elle estoit, si s'agenoilla contre li, et li chevaliers se ragenoilla contre li aussi; et la royne li dist : « Levez sus, sire chevaliers; vous « ne vous devez pas agenouillier qui por- « tés les reliques. » Mais li chevaliers li dist : « Dame, ce ne sont pas reli- « ques, ains sont camelin que mes

Le chevalier qui les lui présenta, les porta entortillés dans une toile blanche. Quand la reine le vit entrer dans la chambre où elle était, elle s'agenouilla devant lui, et le chevalier s'agenouilla à son tour devant elle; et la reine lui dit : « Levez-vous, sire « chevalier; vous ne vous devez pas « agenouiller, vous qui portez des re- « liques. » Mais le chevalier dit : « Madame, ce ne sont pas des reli-

« sires vous envoie. » Quant la royne oy ce, et ses damoiselles, si commencerent à rire; et la royne dist à mon chevalier : « Dites à vostre signour
« que maus jours li soit donnez, quant
« il m'a fait agenouillier contre ses camelins. »

« ques, mais des camelins que mon
« seigneur vous envoie. » Quand la reine ouït cela, elle et ses demoiselles, elles commencerent à rire; et la reine dit à mon chevalier : « Dites à votre
« seigneur que je lui souhaite le mau-
« vais jour pour m'avoir fait age-
« nouiller devant ses camelins. »

Quel contraste entre cette scène et celle où Joinville nous montre la reine agenouillée aux pieds d'un autre chevalier! Elle était alors à Damiette, enceinte, séparée du roi, et à la veille d'être assiégée par les Sarrasins.

Trois jours devant ce que elle accouchast, li vindrent les nouvelles que li roys estoit pris; desquies nouvelles elle fu si effrée que toutes les fois que elle se dormoit en son lit, il li sembloit que toute sa chambre fust pleine de Sarrasins, et s'escrivoit : « Aidiés, « aidiés! » Et pour ce que li enfes ne fust periz dont elle estoit grosse, elle fesoit gesir devant son lit un chevalier ancien de l'aage de quatre-vins ans, qui la tenoit par la main. Toutes les fois que la royne s'escrivoit, il disoit : « Dame, n'aiés garde; car je suis ci. » Avant qu'elle fust accouchie, elle fist voidier hors toute sa chambre, fors que le chevalier, et s'agenouilla devant li et li requist un don : et li chevaliers li otroia par son sairement; et elle li dist : « Je vous demant, fist-elle, par « la foy que vous m'avez baillie, que « se li Sarrazin prennent ceste ville, « que vous me copez la teste avant « qu'il me preignent. » Et li chevaliers respondi : « Soiés certaine que je le « ferai volontiers; car je l'avoie jà

Trois jours avant qu'elle accouchât, lui vint la nouvelle que le roi était pris; de laquelle nouvelle elle fut si effrayée que toutes les fois qu'elle s'endormait dans son lit, il lui semblaient que toute sa chambre fût pleine de Sarrasins, et elle s'écriait : « A « l'aide, à l'aide! » Et de peur que l'enfant dont elle était grosse ne pérît, elle faisait coucher devant son lit un vieux chevalier de l'âge de quatre-vingts ans, qui la tenait par la main. Toutes les fois que la reine criait, il disait : « Madame, n'ayez pas peur, « car je suis ici. » Avant qu'elle fût accouchée, elle fit sortir de sa chambre tous, excepté ce chevalier, et s'agenouilla devant lui et lui requit une grâce; et le chevalier li octroya par serment; et elle lui dit : « Je vous « demande, fit-elle, par la foi que vous « m'avez engagée, que si les Sarrasins « prennent cette ville, vous me cou- « piez la tête avant qu'ils me pren- « nent. » Et le chevalier répondit : « Soyez certaine que je le ferai vo-

tionnent d'âge en âge; il y en a d'autres qui seraient à l'étroit sous cette loi du progrès, parce que, déposées comme un germe puissant au fond du cœur, elles peuvent éclore en tout temps, et d'un jet vigoureux croître bientôt jusqu'à la perfection.

Tel nous apparaît l'héroïsme de Geoffroy de Sargines, de Gaucher de Châtillon, de la reine Marguerite, et du saint roi qui leur donnait l'exemple. On parle beaucoup d'éducation maintenant : la meilleure de toutes est celle qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit, mais qui fortifie le cœur pour la lutte éternelle du bien contre le mal. Puissions-nous, à notre tour, soutenir bravement cette lutte et y préparer nos enfants, sous le regard de Dieu, en le priant, comme nos aïeux, qu'il soit en aide à la France!



